

## PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION

Candidature portée par le Parc naturel régional du Vercors, pour le consortium des collectivités locales constituées par :

- Grenoble-Alpes Métropole,
- La Communauté de communes du Pays du Grésivaudan,
- Le Parc naturel régional de Chartreuse
- Le Parc naturel régional du Vercors,
- Alpes Sud Isère

# "Accompagner la transition alimentaire par l'expérimentation de démarches participatives (Projets Alimentaires Territoriaux locaux) "

**Contenus de la fiche projet détaillée :**

- 1 – Genèse du projet et partenaires
- 2 – Intention et objectifs
- 3 – Méthodologie/programme d'actions
- 4 – Maquette financière
- 5 – Critères d'évaluation

### 1 – Genèse du projet et partenaires

#### Genèse

**La Stratégie Agricole et Alimentaire Inter-Territoriale (SAAIT) : un consortium de collectivités locales engagées collectivement sur ce projet.**

Ce projet s'appuie sur un territoire pertinent qui coopère aujourd'hui pour mettre en place une stratégie inter-territoriale alimentaire, composé :

- de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais,
- de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole,
- de la communauté de communes du Pays du Grésivaudan,
- du Parc naturel régional du Vercors,
- du Parc naturel régional de Chartreuse,
- d'Alpes Sud Isère.

Ces territoires ont déjà engagé des programmes d'actions en faveur du développement de l'agriculture, de sa diversification et de la mise en place de circuits de proximité et partagent l'objectif de développer l'économie et l'emploi, de faire évoluer le métier d'agriculteur, de créer de la dynamique locale, d'ouvrir les paysages et d'offrir une alimentation de qualité aux habitants et aux visiteurs.

Différents chantiers ont été conduits (aménagement, planification, climat, stratégie locale agricole) montrant une grande continuité dans le temps tout en exprimant la volonté d'une cohérence dans cette stratégie agricole et alimentaire.

Même si les actions et leurs rythmes de mise en œuvre sont différents, ces politiques menées par nos territoires ont abouti à certaines réalisations : magasins de producteurs, meilleure valorisation et accessibilité des produits locaux, développement des installations agricoles, développement de l'approvisionnement de qualité et de proximité de la restauration collective, outils de transformation...

Cette continuité dans l'action a permis un développement et un renforcement des savoir-faire et des capacités d'ingénierie tant dans les organismes de développement agricole qu'au sein des collectivités ou des entreprises, indispensables à l'accompagnement des actions.

En complément des politiques de chaque territoire, il nous a collectivement paru nécessaire, à ce stade, de renforcer notre ambition et de changer d'échelle pour imaginer de nouvelles collaborations, pour porter notre volonté commune, pour mettre en cohérence et en synergie nos politiques publiques afin d'être complémentaires dans le but d'apporter une plus-value aux projets.

La finalité clairement affichée et partagée est de développer les filières alimentaires de proximité, apporter de la valeur ajoutée aux exploitations et reconnaître le rôle majeur des agriculteurs dans nos territoires.

Ainsi, un travail de 6 mois en co-construction a été engagé en 2015 avec l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, chambres consulaires, syndicats agricoles, conseils de développement, centres de formation, collectivités, consommateurs, acteurs économiques, etc.

Forts de cette réflexion participative menée autour de la stratégie agricole et alimentaire, nos territoires ont exprimé leur attachement à ces enjeux sur lesquels s'appuie cette nouvelle approche d'une stratégie agricole et alimentaire inter-territoriale.

Nous partageons les orientations suivantes à l'horizon 2020 :

**1. Favoriser la préservation et la transmission du foncier agricole et l'emploi en agriculture**

**2. Augmenter la part des productions locales et de qualité dans les assiettes.**

Ces orientations ont été déclinées en 6 objectifs opérationnels, pilotés chacun par un des territoires :

1. Préserver le foncier agricole et l'emploi en agriculture ;
2. Structurer les grands équipements (outils) de filières territoriales alimentaires par articulation et coordination entre les acteurs et les équipements existants ou à créer ;
3. Valoriser la gastronomie à base de produits locaux en organisant la mise en valeur des produits, facteur d'attractivité de nos territoires ;
4. Imaginer de nouvelles formes de commercialisation de produits agricoles permettant une forte valeur ajoutée pour les producteurs ;
5. Sensibiliser et accompagner l'acheteur public à l'utilisation de produits locaux en restauration collective (partage d'expériences, communication, mutualisation, observatoire des pratiques) ;
6. Sensibiliser les consommateurs et favoriser l'accès aux produits pour les particuliers et les professionnels.

La mise en œuvre des actions qui en découlent se fait dans le cadre d'une gouvernance partagée entre ces territoires (comité de pilotage et comité technique) en lien avec le Département de l'Isère, la Région Auvergne Rhône Alpes et les chambres consulaires.

Ce consortium de territoires et les chargés de missions qui oeuvrent pour ces collectivités sur ce volet appuyent cette demande sur des volontés locales d'avancer dans la stratégie alimentaire.

## **Partenaires du projet**

### **Le Parc naturel régional du Vercors, pilote du présent projet dans le cadre du PNA**

Le Parc naturel régional du Vercors qui porte depuis plusieurs années un programme autour de l'alimentation de qualité et de proximité, met son expérience au service de ce projet de coopération en pilotant le champ d'action 5 de ce programme inter territorial «Sensibiliser et accompagner l'acheteur public à l'utilisation de produits locaux en restauration collective».

### **Un projet en partenariat territorial avec les territoires issus de la SAAIT**

Sur chacun des territoires des besoins ont été identifiés et des envies d'agir repérées, qui nécessitent un accompagnement. Le projet sera suivi pour chaque territoire par les "référénts territoriaux", chargés de missions des collectivités, qui seront l'interlocuteur privilégié, relais du pilote et du partenaire technique et le premier interlocuteur avec le territoire accompagné.

### **Un projet en partenariat technique avec le CPIE Vercors engagé sur la Région Auvergne Rhône-Alpes avec son Union Régionale (URCPIE).**

Le CPIE Vercors via l'URCPIE accompagne depuis des années les collectivités sur l'implication de citoyens dans leurs projets de territoire. Pour ce faire, il anime et participe au programme « **Osons Agir pour la participation et la concertation en Rhône-Alpes** » qui permet de **développer les pratiques de concertation et de participation** dans le champ de l'environnement, du développement local et de la gestion du territoire. Les CPIE accompagnent les porteurs de projets et d'initiatives locales pour permettre aux citoyens, habitants, acteurs, de jouer un rôle actif sur leur territoire. Il est financé par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, l'Agence de l'Eau RM&C et la Fondation de France.

Dans le cadre de ce programme et en partenariat avec le Parc naturel régional du Vercors, la communauté de communes du Pays du Royans a été accompagnée pour construire un processus d'implication citoyenne et animer des temps de rencontres qui a débouché sur la mise en place d'actions concrètes pour faire avancer le territoire dans sa transition alimentaire. Cette démarche "Vers une alimentation couleur Royans" a permis au territoire de nouer des partenariats qui aujourd'hui ont abouti à des actions concrètes.

S'appuyant sur son expertise en la matière et fort de ce retour d'expériences et des actions qui en ont découlé le CPIE Vercors et l'URCPIE seront les partenaires techniques privilégiés pour accompagner les territoires issus de la SAAIT à l'émergence PAT locaux. Ils appuieront les territoires et les professionnels pour concevoir la méthodologie et les outils, pour animer les démarches participatives, et pour capitaliser et valoriser les expériences au niveau de la Région Auvergne Rhône-Alpes, dans un but d'essai.

Pour nous, il s'agit bien de « **faire avec** » ou de « **faire ensemble** », et non pas de « faire à la place de », afin que chacun se sente responsabilisé et valorisé dans ses choix et dans ses engagements. Cela implique d'être à l'écoute des attentes, mais aussi de permettre l'expression de la pluralité des points de vue. Il est aussi indispensable de faire participer, d'impliquer le territoire en amont afin que les actions et la démarche soient pérennisées dans le temps.

## 2 – Intention et objectifs

Sur chacun des territoires des besoins ont été identifiés, des envies d'agir repérées qui nécessitent un accompagnement. L'intention de ce projet est donc :

**d'accompagner 5 collectivités en transition alimentaire** (communes ou intercommunalités), **en engageant une démarche participative et prospective multi-acteurs** (élus/parents/agriculteurs/restaurateurs, etc) **afin de définir un Projet Alimentaire de Territoire local (PAT).**

La réflexion autour de la mutualisation de la restauration, appuyée sur une alimentation de qualité et de proximité pourra alors, dans le cadre d'un PAT actionner le levier économique et de soutien notamment à l'agriculture du territoire.

Par ce projet, nous proposons de construire et d'expérimenter des démarches de concertation, appuyée sur des temps d'animations et outils participatifs/prospectifs qui permettront d'impliquer les partenaires et les acteurs pour partager et définir collectivement, les valeurs qui portent le PAT local ainsi que les enjeux multiples auxquels il répond (santé publique, accès pour tous à une alimentation de qualité et de proximité, développement économique local, soutien à l'agriculture, etc...). Des objectifs communs seront alors définis, le champs des possibles en terme de modalités de mise en œuvre sera envisagé, pour aboutir à un programme d'action opérationnel.

**Les objectifs opérationnels sont :**

- Sensibiliser en vue de l'appropriation de l'alimentation comme un enjeu pour l'avenir d'un territoire,
- Créer des espaces d'échanges et de dialogue au cours de l'élaboration du PAT,
- Co-construire un plan d'action qui répond à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation,
- Mettre en place des actions pour rapprocher la production et la consommation locale,
- Mutualiser et diffuser les outils et les enseignements des démarches accompagnées - retour d'expérience.

*Les collectivités repérées à ce jour sont – à titre indicatif, et sans valeur d'engagement aucune - la communauté de communes du Massif du Vercors (PNRV), la commune St-Pierre-d'Entremont (PNRC), la communauté de communes de l'Oisans, des communes du Haut Grésivaudan, les communes de Seyssins et Seyssinet. Des discussions sont en cours avec d'autres collectivités susceptibles d'être intéressées.*

## 3 – Méthodologie/programme d'action

Ce programme est présenté en **différentes phases** dont les objectifs et les acteurs ciblés seront les suivants :

- **La phase 1**, permettra de sensibiliser les territoires et garantir leur engagement politique dans une démarche d'émergence de leur PAT local. Les actions permettront de cibler les décideurs sur l'intérêt de travailler sur une stratégie alimentaire dans un soucis de développement plus durable de leur territoire.

- **La phase 2** correspondra à la co-construction des projets alimentaires territoriaux locaux. Les actions cibleront les acteurs de l'alimentation du territoire volontaires : associations, commerçants, coopératives, agriculteurs, restaurations collectives, collectifs, citoyens, parents, professionnels de la santé, etc.
- **La phase 3** correspondra à la mutualisation inter-territoriale et à la valorisation des démarches et des actions mises en œuvre. Les actions prévues permettront de cibler plus largement les acteurs, décideurs et techniciens au niveau régional par la diffusion des démarches et des expérimentations accompagnées.

La durée de mise en œuvre envisagée pour le programme est de 18 mois.

Les différentes phases du projet	Echéances
<p><b>Phase 1 : Sensibilisation et engagement politique des territoires dans une démarche d'émergence de leur PAT local</b></p> <p><u>Étape 1</u> : Construire les outils nécessaires à la sensibilisation, à l'information des territoires sur l'accompagnement</p> <p><u>Étape 2</u> : Diffuser/communiquer/sensibiliser autour de l'opportunité d'accompagnement à l'émergence de PAT locaux</p> <p><u>Étape 3</u> : Choix et engagement des collectivités</p> <p>= Réunion du Copil projet – SAAIT élargi (pilote, référents territoriaux et CPIE)</p>	<p><b>Mars 2017 à fin avril 2017</b></p>
<p><b>Phase 2 : Co-construction des projets alimentaires territoriaux/ locaux</b></p> <p><u>Étape 1</u> : Mobiliser les acteurs et partenaires et construire le déroulé de la démarche territoriale</p> <p>= Rencontre inter- territoriale n°1 : membres du copil projet + référents des 5 copils locaux</p> <p><u>Étape 2</u> : Mise en œuvre de la démarche participative pour la construction des PAT locaux</p> <p>1 – Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs</p> <p>2 – Valider le diagnostic, partager et prioriser les axes de travail</p> <p>= Rencontre inter- territoriale n°2 : membres du copil projet + référents des 5 copils locaux</p> <p>3 – Mettre en œuvre de « chantiers »</p> <p>4 – Planifier le suivi et la gouvernance des PAT locaux</p>	<p><b>Avril 2017 à mars 2018</b></p>
<p><b>Phase 3 : Mutualisation inter-territoriale et la valorisation des démarches et des actions mises en œuvres</b></p> <p>= Rencontre inter- territoriale n°3 : membres du copil projet + référents des 5 copils locaux</p> <p>1- Conception et réalisation d'un outil de valorisation de la démarche et de transférabilité/reproductibilité de la méthodologie</p> <p>2- Diffusion de l'outil</p>	<p><b>Avril 2018 à fin juin 2018</b></p>

**Phase 1 : Sensibilisation et engagement politique des territoires dans une démarche d'émergence de leur PAT local**

**De mars 2017 à fin avril 2017**

#### Participation de l'action à la réalisation de l'objectif :

Pour qu'une concertation territoriale aboutisse à un plan d'action cohérent et à des actions concrètes, il doit être porté et validé par des instances décisionnelles. C'est pourquoi, il est pour nous important que les collectivités accompagnées soient informées avant de s'engager dans ce processus et le valident. Cette phase n'est pas à négliger et implique un investissement des partenaires territoriaux qui devront s'assurer de la volonté des collectivités d'être accompagnées dans leur transition alimentaire.

#### Description de l'action :

Les CPIE et le Parc du Vercors accompagneront les partenaires territoriaux à :

#### Étape 1 : Construire les outils nécessaires à la sensibilisation, à l'information des territoires sur l'accompagnement

Nous nous appuyerons sur les outils d'information réalisés par le ministère de l'agriculture qui détaille les enjeux des PAT et la démarche multi acteurs nécessaires à sa construction. Cet outil permettra de communiquer auprès des collectivités (conseil municipal et conseil communautaire) et de présenter la démarche proposée et le cadre de l'accompagnement.

## Étape 2 : Diffuser/communiquer/sensibiliser autour de l'opportunité d'accompagnement à l'émergence de PAT locaux

Les partenaires territoriaux utiliseront les moyens de communication qui seront les plus appropriés (mail, journaux, phonning, présentations dans les instances de concertation déjà identifiées). Ils s'appuieront sur la présentation de l'accompagnement pour informer les collectivités et susciter leurs volonté de dialogue territorial. Nous pourrons aussi nous appuyer sur les résultats du plan local territorial accompagné dans le cadre de « Vers une alimentation couleur Royans ».

## Étape 3 : Choix et engagement des collectivités

Nous accompagnerons les référents territoriaux dans le choix des collectivités à accompagner (1 collectivité par territoire). Ce choix s'appuiera sur les critères suivants: volonté locale de dialogue, implication de la collectivité, enjeux pour le territoire, partenariat, ect... Une rencontre avec les partenaires territoriaux permettra de faire et de formaliser ce choix. Selon la connaissance des initiatives émergentes, des besoins déjà identifiés sur chacun des territoires cette étape sera à adapter.

Les collectivités prêtes à se lancer devront délibérer au sein de leur exécutif respectif pour formaliser leur engagement dans la démarche.

Cette étape n'est pas à négliger car il faut une réelle volonté politique locale pour impliquer, concerter la population. Nous resterons attentif à ce que les communes et les communauté de communes s'engagent et cadrent la question à poser au territoire.

### Résultats attendus et/ou outils envisagés :

- Document de présentation (Power point) sur les enjeux du PAT et sur les modalités de l'accompagnement dans ce projet
- Contact ou/et intervention auprès des conseils territoriaux
- Grille de critères pour faire des choix des collectivités
- Déroulé et compte rendu de la réunion du Copil projet – SAAIT élargi (pilote, référents territoriaux et CPIE)
- Délibération de principe des collectivités qui s'engagent

Nous nous appuierons sur les outils déjà existants et réalisés par les DRAFF. Cf. doc ci dessous

Extrait de la plaquette de présentation du ministère de l'agriculture

*Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils s'appuient sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole locale et du besoin alimentaire exprimé au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective –*

Les projets alimentaires territoriaux répondent à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et revêtent :

- Une dimension économique : structuration et consolidation des filières dans les territoires et mise en adéquation de l'offre avec la demande locale ; contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles sans lesquels la production n'est pas possible.
- Une dimension environnementale : développement de la consommation de produits issus de circuits de proximité ; valorisation d'un nouveau mode de production agro-écologique, dont la production biologique.
- Une dimension sociale : c'est un projet collectif, fondé sur la rencontre d'initiatives, et regroupant tous les acteurs d'un territoire ; il contribue à une identité et une culture du territoire et permet de valoriser les terroirs.

## Phase 2 : Co-construction des projets alimentaires territoriaux/ locaux

Avril 2017 à mars 2018

### Participation de l'action à la réalisation de l'objectif :

La construction de projets alimentaires territoriaux doit s'appuyer sur une volonté politique mais aussi des acteurs locaux. Ces projets sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. C'est pourquoi nous proposons un processus qui favorise le dialogue, en 2 étapes.

La première permet de clarifier le cadre et de construire la démarche sur le territoire. Elle est indispensable pour passer à la 2ème, qui vise la mise en place de temps participatifs pour co-construire les projets alimentaires territoriaux opérationnels.

## Description de l'action :

### Étape 1 : Mobiliser les acteurs et partenaires et construction du déroulé de la démarche territoriale

Dans cette phase l'étape 1 et pour chacun des territoires, avant de mettre autour de la table les acteurs, il est important de définir le cadre et les règles du dialogue et de concevoir le processus.

- *Identifier les acteurs et les partenaires :*

En lien avec les partenaires territoriaux nous identifierons les acteurs incontournables pour le dialogue autour des questions alimentaires : élus locaux, agriculteurs, plate-forme de producteurs/ revendeur, consommateurs, structures qui proposent des repas collectifs hors domicile (maisons de retraite, centre de vacances, etc.) mais aussi professionnels de la santé.

Nous distinguerons les acteurs à mobiliser dans les comités de pilotage (dit « Copil local » : 1 par territoire) qui seront garant de la dynamique et ceux à mobiliser plus largement lors de réunions publiques.

- *Construire les étapes de concertation et proposer un rétro planning :*

Nous adapterons la démarche à chacun des territoires accompagnés, en effet les étapes, le format des temps de rencontres, la fréquence seront à affiner selon les acteurs, les enjeux pré identifiés et l'état d'avancement du territoire sur cette question.

Ce processus sera co construit lors d'une rencontre préalable inter-territoriale et validé lors du 1<sup>er</sup> comité de pilotage local. Ce document présentera le territoire , les partenaires, la méthode d'accompagnement et des échéances.

#### Résultats attendus et/ou outils envisagés :

- Rencontre inter territoriale n°1 afin de définir le cadre de la concertation sur les différents territoires, rappel des étapes indispensables pour arriver à une prise de décision et construction d'un comité de pilotage
- Réunions des comités de pilotage locaux pour valider la démarche

Livrable : Un document propre à chaque territoire « Les étapes de co-construction du projet alimentaire local » à faire valider par les instances décisionnelles et qui notifiera :

- Les résultats attendus et le livrable clairement identifié
- Le comité de pilotage et son rôle
- Les étapes, la forme des réunions, les partenaires ou acteurs invités
- Ébauche de rétroplanning

Ce document figurera en annexe des conventions signées par les territoires

### Étape 2 : Mise en œuvre de la démarche participative pour la co-construction du PAT local

#### Participation de l'action à la réalisation de l'objectif :

De nombreux outils d'animation de réunions participatives existent : réunions publiques, débat en étoile, world café, porteurs de parole, débats mouvant, jeux de rôle, etc... L'URCPIE maîtrise un large panel de ces outils qui seront mis à disposition du porteur de projet pour atteindre les objectifs fixés par chaque temps de la concertation.

Pour cette étape l'URCPIE accompagnera de manière individuelle les territoires en binôme avec les référents territoriaux et le pilote pour :

- Créer et accompagner le comité de pilotage qui suivra la démarche
- Construire les réunions participatives, les outils pour définir les objectifs communs
- Animer les temps d'échanges et les réunions de concertation.

Les référents techniques territoriaux et locaux seront formés aussi sur le plan méthodologique et pour l'animation des temps collectifs par le CPIE Vercors via l'URCPIE. Lors de la mise en œuvre, nous programmerons deux rencontres intermédiaires inter-territoriale pour partager les méthodes, les outils mis en place et enrichir l'avancée de chacun des projets par des regards croisés. Selon les axes de travail, les enjeux repérés sur le territoire, nous ferons appel à des expertises techniques.

## Description de l'action :

Les étapes indispensables à la co-construction du projet alimentaire local sont présentées ci-dessous. Nous proposerons des outils de dialogue territorial adaptés aux objectifs à atteindre et au contenu souhaité pour la réalisation d'un document stratégique partagé :

## 1 – Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs

### **Diagnostic factuel : « Ce qui se fait »**

Cette phase est importante, elle permet aux acteurs de mieux comprendre le fonctionnement du système alimentaire à l'échelle du territoire et de connaître les enjeux autour de l'alimentation (social, économique et environnemental). Ce diagnostic partagé est aussi une phase de sensibilisation et de communication. Il va devoir identifier les initiatives territoriales autour de l'alimentation, ce que propose le territoire en terme de production, de foires et marché bio et local, d'outils de transformation mobilisables et de comment s'organise la restauration collective. Mais aussi d'identifier et de valoriser les structures dans des démarches de qualité des repas, les actions d'éducation à la santé et à l'alimentation.

#### **Outils et méthodes envisagés :**

- Visites de structures/exploitations
- Atelier de travail sur une carte pour localiser et identifier les bonnes pratiques du territoire
- Entretiens et enquêtes auprès des partenaires
- Forum des initiatives

**Résultat attendu :** Déroulés des réunions et outils réalisés, comptes-rendus, articles, photos, etc.

### **Diagnostic prospectif basé sur les perceptions/représentations des acteurs : « Ce que les acteurs souhaiteraient »**

Cette étape vise à formaliser un cadre stratégique et identifier le but à atteindre, se mettre d'accord sur la réponse collective et partagée à la question : « Quelle alimentation voulons-nous pour demain sur notre territoire? ». Elle permettra aussi d'identifier des objectifs, chapeaux des actions qui en découleront.

Nous proposerons différents ateliers de prospective créative multi-acteurs (parents, élus, agriculteurs, professionnels de santé, éducateurs, artisans, etc.). Ces ateliers conviviaux permettront aux participants de s'exprimer, d'échanger pour définir ensemble l'organisation du territoire souhaitable dans 30 ans autour de la question alimentaire. Ils permettront aussi une inter-connaissances entre les différentes typologies d'acteurs, une identification des freins rencontrés pour changer ses pratiques. Sans jugement et dans la bienveillance, ces ateliers devront rendre compte aussi des difficultés rencontrées par les acteurs.

#### **Outils et méthodes envisagés :**

- Rencontres dans des fermes, des commerces, des structures, des lieux qui portent des initiatives locales. Recueil des représentations initiales : ateliers photo langage, jeu de rôle, reportage photo – Recueil de la parole des habitants : Porteur de parole, interview, film
- Synthèse des diagnostics

**Résultat attendu :** Déroulés des réunions et outils réalisés, comptes-rendus, articles, photos, etc.

### **Diagnostic croisé**

Cette étape vise à croiser les éléments issus du diagnostic factuel et du diagnostic prospectif, afin d'en dégager l'ensemble des pistes d'actions pour le territoire.

Cette synthèse devra être communicable.

## 2 – Valider le diagnostic, partager et prioriser les axes de travail

Le diagnostic croisé mettra en évidence pour chacun des territoires des enjeux différents (exemple : préserver le foncier, mettre en place une alimentation de qualité dans les cantines, mettre en place des actions auprès des personnes en précarité, etc...),

Ces enjeux seront la base de la stratégie et de des axes de travail qui devront être validés et précisés. Il est indispensable d'identifier les différents leviers et les outils qui permettront la mise en œuvre opérationnelle.

Les actions imaginées devront répondre à ces différents enjeux.

Pour ce partage du diagnostic, de la stratégie qui s'en dégagent et des axes de travail envisagés, nous pourrions proposer une réunion publique. La liste des actions peut être longue, il est important aussi de faire des choix, de prioriser les champs d'actions à retenir et les publics à cibler.

Un temps de la réunion se voudra participatif et créatif et qui, sous la forme d'atelier (type world café) permettra de préciser et approfondir collectivement les actions multi-partenariales retenues comme prioritaires.

**Outils et méthodes envisagés :**

- Réunion publique avec différents temps de travail : pour les propositions d'actions, Pluie d'idée, jeu de l'enveloppe, l'arbre à idée et pour faire des choix, voter, hiérarchiser : gommettes, carton de vote, etc..

**Résultat attendu :** Déroulés des réunions et outils réalisés et comptes-rendus des réunions publiques, affiches, invitations, articles, etc..

### 3 – Mettre en œuvre les « chantiers »

Les champs d'actions retenus comme prioritaires seront appelés « chantiers ». Pour chacun des chantiers, nous proposerons une série de temps de travail collectifs. Chaque chantier sera piloté par les forces vives en présence, selon le thème et les volontés locales. Leur mise en œuvre pourra être appuyée par des experts techniques thématiques qui seront mis à disposition du territoire (IREPS, Adabio, Chambre d'agriculture, Éducation Nationale, professionnels de la santé, etc...). Des premières actions pilotes seront mises en place dans ce cadre. Les coûts d'intervention de ces structures ont été budgétisés dans ce projet.

Des réunions du comité de pilotage du PAT ou même une réunion publique pourra être envisagée pour rendre compte de l'avancée des chantiers, partager et approfondir les actions envisagées.

**A priori, un chantier est pressenti**, en réponse aux préoccupations actuelles des territoires de la SAAIT : « *Vers plus de produits bio et locaux en restauration collective* ».

Pour accompagner la mise en œuvre de ce chantier spécifique, on peut imaginer la mise en place des réunions plus techniques animées par l'ADABIO et/ou la chambre d'agriculture, autour de :

- séances d'information/sensibilisation sur l'introduction de produits locaux en restauration collective (les arguments, le contexte politique, les produits isérois, les moyens possibles, revue d'expériences, comment passer à l'acte...) sous forme de réunion ou sous forme d'animation in situ dans un restaurant
- quand les communes / les établissements sont et souhaitent rester en gestion concédée : préconisations pour la rédaction des appels d'offres, le choix du prestataire et le suivi des prestations (diffusion d'outils et conseils techniques)
- quand les communes / les établissements se questionnent sur le retour à une cuisine en gestion directe, à échelle de la commune et d'un groupe de communes : expertise sur les opportunités et les coûts d'approvisionnement local (simulations)
- quand les communes/les établissements sont en gestion directe et choisissent leurs fournisseurs : travail sur des scénarios d'introduction de plus de produits locaux, lien avec les structures d'approvisionnement, travail sur des solutions logistiques si besoin.

**Outils et méthodes utilisés :**

- Réunions de travail
- Visites d'expériences
- Études complémentaires spécifiques
- Réunion publique de partage des avancées des chantiers

**Résultat attendu :** Déroulés des réunions et outils utilisés, comptes-rendus, articles, photos, synthèse de l'avancée des chantiers

### 4 – Planifier le suivi et la gouvernance du PAT

Afin d'assurer la pérennité du PAT local, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance et un suivi du plan d'actions. Ce PAT doit être porté par le territoire, pour cela, il est important de mettre en place des actions transversales et communes en mobilisant un maximum d'acteurs.

Il sera quand même nécessaire de formaliser la suite de cette stratégie alimentaire en rédigeant une charte, un document d'objectif, etc...validé et signé par les élus des territoires.

Il est aussi important d'ancrer la stratégie et le plan d'action dans un document de gestion territoriale, un agenda 21, une charte de Parc, un Plan énergie Climat, etc. S'appuyer ou intégrer ces stratégies, permettra de formaliser l'engagement et la participation à la démarche mais aussi d'affirmer les valeurs et les orientations prises par le territoire. De plus, les PAT sont des stratégies semblables à des agenda 21 basées sur la transversalité et la participation multi acteurs. Il sera aussi important de formaliser le rôle des copil locaux et qu'ils puissent intégrer la ou les stratégies territoriales.

**Outils et méthodes envisagés :**

- Rencontre bilan de la démarche participative : sous la forme d'une Soirée populaire festive et originale (disco soupe, marché, etc.) pour une validation collective de la stratégie sous un format.
- Réunion bilan et suite : Poursuite des accompagnements individuels de chacun des territoires, par les partenaires et en coordination avec les référents territoriaux.

**Résultat attendu :** Écriture du scénario sur « L'alimentation de demain sur mon territoire » - Rédaction finale des PAT et des modèles de gouvernance à mettre en place sur les territoires.

### Phase 3 : Mutualisation inter-territoriale et valorisation des démarches et actions mises en œuvres

*Avril 2018 à fin juin 2018*

#### Participation de l'action à la réalisation de l'objectif :

Ce projet d'expérimentation est basé sur l'échange et la transversalité entre nos territoires. L'objectif est d'essayer sur d'autres collectivités, c'est pourquoi la méthodologie et les outils employés seront évalués et rendus accessibles. Nous construirons alors un outil « retour d'expérience » diffusable. Cette phase permettra aussi de valoriser ce qui a été mis en place sur les territoires, de mettre en avant des structures, les personnes qui agissent pour l'agriculture de demain.

#### Description de l'action :

- rencontre finale inter-territoriale : partage/mutualisation des PAT locaux finalisés, choix collectif de l'outil de valorisation/mutualisation à réaliser, atelier de définition de ses premiers éléments de contenus
- conception et réalisation de l'outil de valorisation/mutualisation par l'URCPIE et le coordinateur, en lien avec les référents territoriaux et partenaires
- diffusion de l'outil

#### Outils et méthodes envisagés :

- Rencontre inter territoire de synthèse et de bilan des démarches/ partage d'expériences, d'outils/ choix de l'outil de valorisation (document papier, vidéo, Facebook, etc.)

**Résultat attendu :** Formalisation de l'outil de valorisation dans son contenu et sa forme

Perspective envisageable dans le cadre du partenariat avec l'URCPIE et du réseau Comédie Formation action/retour d'expérience au niveau régional.

## 4 – Maquette financière

Nature des dépenses	Intervenant/ partenaire	Nombre de jours	DEPENSES Montant de la dépense	RECETTES		
				Autofinancement Valorisation temps de travail	Montant	Appport PNA
<b>Frais d'animation – Coordination du projet</b>						
Coordination	PNRV	20	5320	Autofinancement PNRV(20%)	1064	4256
<b>Autres dépenses</b>						
Accompagnement des 5 projets : 12 jrs/projet Volet technique – Démarche participative /Accompagnement – Sensibilisation Communication- production d'un outil de valorisation global du projet : 6 jours	CPIE Vercors	66	33000	Autofinancement URCPIE (20%)	6600	26400
Suivi territorial + logistique (affiches, collation, etc..)	Grenoble Alpes Métropole	8	2560	Autofinancement Grenoble Alpes Métropole(100%)	2560	0
Suivi territorial (affiches, collation, etc..)	PNRC	8	2560	Autofinancement PNRC(100%)	2560	0
Suivi territorial (affiches, collation, etc..)	Alpes Sud Isère	8	2560	Autofinancement Alpes Sud Isère(100%)	2560	0
Suivi territorial (affiches, collation, etc..)	CC Grésivaudan	8	2560	Autofinancement CC Grésivaudan(100%)	2560	0
Suivi territorial (affiches, collation, etc..)	PNRV	8	2560	Autofinancement CC Grésivaudan(100%)	2560	0
Logistique pour les rencontres inter territoriales (repas, salle, matériels divers)	Divers prestataires		2000			2000
Expertise thématique	Divers prestataires	12	6000	/	0	6000
Communication – production d'un outil de valorisation global du projet	PNRV Prestataires	*5	3344	*Temps de travail inclut dans la ligne coordination	0	3344
<b>TOTAL GLOBAL</b>			<b>62464</b>	<b>32,7612704918</b>	<b>20464</b>	<b>42000</b>

## 5 – Critères d'évaluation

Phase du projet	Actions	Résultats attendus	Indicateurs (Par territoire accompagné, les indicateurs seront quantitatifs et qualitatifs)
<b>Sensibilisation des PAT locale engagement politique des territoires dans une démarche d'émergence</b>	Construire les outils nécessaires à la sensibilisation, à l'information des territoires sur l'action	PPT sur les enjeux du PAT et sur les modalités de l'accompagnement dans ce projet stratégique Autres outils de en fonction de l'avancer des territoires	- Production du document et analyse
	Diffuser/communiquer/sensibiliser sur l'accompagnement à l'émergence de PAT locaux	Réalisation d'un support visuel présentant la démarche Contacts physiques ou téléphonique avec les collectivités intéressées par la démarche	- Nombre de supports diffusés - Nombre de contacts pris par les référents territoriaux (entretiens, téléphones)
	Choix et engagement des collectivités	Réalisation d'un grille de sélection Présentation de la démarche dans les conseils municipaux et communautaires Délibération de principe dans les conseil municipaux	- Nombre de collectivités analysées - Nombre de présentation de la démarche dans les conseils
<b>Co-construction des projets alimentaires territoriaux/ locaux</b>	Mobiliser les acteurs et partenaires et construction du déroulé de la démarche territoriale	Rencontre inter territoriale (entre les territoires accompagnés dans la démarche)	- Nombre de projets présents
		Mettre en place une réunion de comité de pilotage (1 par territoire)	- Nombre de participants et diversité des acteurs présents au comité de pilotage
		Formaliser de la démarche participative	- Nombre de convention signée par les collectivités
	Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs et prioriser les axes de travail	Organiser des visites de terrain participatives Réunions/ateliers	- Nombre de visites, nombre d'atelier - Nombre de participants,diversités des acteurs présents
		Réaliser d'un outil qui synthétise le diagnostic en vu de le communiquer	- Forme des outils de diffusion - Nombre de diffusion, de public touché
	Partager et prioriser les axes de travail	Réunions publiques	- Nombre de participants, diversité des acteurs - Qualité et originalité des proposition - Articles, photos
		Rencontre inter territoriale (entre les territoires accompagnés dans la démarche)	- Nombre de participants - Échanges/co constructions
	Mettre en œuvre des actions par l'animation de « chantiers	Réunions de travail sur les chantiers Visites d'expériences	- nombre de chantiers et nombre de rencontres par chantiers - nombre de participants et diversité des acteurs présents - utilisation d'outil participatif garantissant la participation
		Actions programmées et réalisées	- nombre d'actions par territoire et porteur - Participation des publics aux actions programmées - communication : Articles, photos, etc.
	Planifier le suivi et la gouvernance des PAT locaux	Réunions publiques de synthèse des axes de travail	- Nombre de participants, diversité des acteurs - Articles, photos
Écriture du scénario et des PAT locaux Validation du modèle de gouvernance pour le suivi des PAT		- validation collective de la gouvernance - Date prise pour une prochaine rencontre	
<b>Mutualisation inter-territoriale et la valorisation des démarches et des actions mises en œuvres</b>	Valoriser et communiquer les démarches	Organiser une rencontre inter territoriale (entre les territoires accompagnés dans la démarche)	- Nombre de participants - Échanges/co constructions
		Vulgariser et communiquer les expériences	- Nombre de témoignages
	Choisir un outil de valorisation pertinent et partage	- Nombre d'article sur la valorisation, les témoignages	
	Réaliser un outil de valorisation des expérimentations et des démarches PAT locales	Document de présentation et de retours d'expériences des territoire	- nombre d'exemplaire diffusé - diversité de médias de diffusion - nombre de territoire intéressés par la plaquette
Diffuser les expérimentations	Communiquer l'outil réalisé		